

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGEOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

– Séance du 24 mars 2025 –

Envoyé en préfecture le 25/03/2025

Reçu en préfecture le 25/03/2025

Publié le 26/03/2025

ID : 081-248100497-20250324-2025DEL08-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

Date de convocation : 18 mars 2025	Présents : Délégués titulaires : Mmes GAUSSERAND D. (à partir de la délibération n° 2025/04), VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., CAMPAGNARO M.C., BARRAU F., LAVAL-BARBANCE G., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C., DEYMIE C., SOLIER H., MM. VIGROUX D. (à partir de la délibération n° 2025/04), GAVALDA G., NEGRE D., MIOT B., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A. et CRAYSSAC C. Déléguée suppléante : Mme AT C. (à partir de la délibération n° 2025/02).
Date d'affichage : 18 mars 2025	Absents ayant donné pouvoir : Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme LAVAL-BARBANCE G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), FRAYSSINET E. (pouvoir à Mme DEYMIE C.), MM. BENEDET J.P. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.) et IMBERT J. (pouvoir à ROBERT C.).
Nombre de délégués en exercice : 34	Absente : Mme GUIBELIN A.. Secrétaire de séance : M. ROUDIER Didier.

DEL 2025/08 : Création d'un emploi permanent d'Adjoint technique à temps non complet (28 h/semaine) avec effet au 1^{er} avril 2025.

Monsieur le Président expose à l'Assemblée ce qui suit :

- Le service « entretien ménager » de Val 81 a été réorganisé au 1^{er} janvier 2025 pour tenir compte des réels besoins de chaque bénéficiaire mais également de la reprise du ménage à la médiathèque confié temporairement à l'ADMR de Valence.
- En termes de personnel, ces besoins s'établissent désormais à 28 heures par semaine, à savoir :
 - . 13 heures pour l'entretien des locaux du rez-de-chaussée et de l'étage de la cité administrative (locaux de France services, bureaux de Val 81, salles de réunions et parties communes du bâtiment),
 - . 6 heures pour l'entretien des locaux de la médiathèque,
 - . 9 heures pour l'entretien des locaux de certains locataires (locaux occupés par Groupama, la Chambre d'agriculture, le SMAEP, la Fondation du Bon Sauveteur d'Alby, le médecin et CER France).
- L'entretien ménager est actuellement assuré par un agent qui occupe un emploi permanent d'Adjoint technique à temps non complet (14 h/semaine).
- Les heures supplémentaires que cet agent effectue chaque semaine sont rémunérées dans le cadre d'heures complémentaires.

Afin de régulariser cette situation, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire de créer, à compter du 1^{er} avril 2025, un poste permanent d'Adjoint technique à temps non complet en cohérence avec les besoins du service, soit un poste de 28/35^e.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité, approuve cette proposition. Il autorise en conséquence Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Président

Guy GAVALDA



Le Secrétaire de séance,

Didier ROUDIER.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Didier Roudier", written over a horizontal line.

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le 26/03/2025
ID : 081-248100497-20250324-2025DEL08-DE